

Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 8 décembre 2017

8^{ème} Commission
N° CP-2017-11-8-3

Service instructeur

DECS - service collèges, appui et ressources

Service consulté

**FONDS DÉPARTEMENTAL POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS
NATIONALES OU INTERNATIONALES SE DÉROULANT DANS LE HAUT-RHIN :
CONGRÈS NATIONAL DU SYNDICAT DES PERSONNELS DE DIRECTION DE
L'EDUCATION NATIONALE (SNPDEN-UNSA)**

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'accorder une subvention de fonctionnement de 2000 € à la section Alsace du Syndicat National des Personnels de Direction de l'Education Nationale (SNPDEN-UNSA) pour l'organisation de son congrès national au printemps prochain.

La 8^{ème} commission réunie le 1er décembre a donné un avis favorable sur ce dossier

La section Alsace du Syndicat National des Personnels de Direction de l'Education Nationale (SNPDEN-UNSA) organise son congrès annuel national dans le Haut-Rhin, qui se déroulera du 14 au 17 mai 2018 au Parc des Expositions de Colmar, ainsi qu'à l'Ecomusée d'Alsace à Ungersheim.

Ce syndicat est ouvert aux personnels de direction des collèges et lycées (principaux, proviseurs, adjoints, ...).

Le congrès devrait accueillir 358 participants venus de toute la France pour aborder les principales thématiques suivantes :

- Liaisons lycée – enseignement supérieur
- Avenir de la formation professionnelle
- Place du collège dans le secondaire
- Comment faire vivre la laïcité dans les établissements du second degré

Le SNPDEN a sollicité un soutien financier du Département, mais également de la Région Grand Est (en cours) à titre de participation aux frais d'organisation et de location des installations, en particulier l'accueil des congressistes à l'Ecomusée d'Alsace (budget prévisionnel : 42 600 €), étant précisé que la grande majorité des dépenses est prise en charge par les congressistes eux-mêmes (hébergement, repas), ainsi que par le Syndicat.

Je vous propose d'accorder une subvention de 2 000 € au SNPDEN (SNPDEN Congrès) pour l'organisation de ce congrès dans le cadre du fonds départemental pour l'organisation de manifestations nationales ou internationales dans le Haut-Rhin. Le montant, payable en une fois, sera prélevé sur la ligne du budget départemental 2017, programme J718, imputation 65-021-6574-3277-029.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT